

## Mgr Vingt-Trois demande la condamnation des demandeurs du Motu proprio

Author : spo

Categories : [Enquête et analyse](#)

Date : 5 février 2010



Le cardinal le cardinal Vingt-Trois ne décolère pas ! Selon lui, le Pape, avec son Motu Proprio, a donné des armes aux « intégristes » contre les pauvres évêques de France. D'ailleurs *Golias*, sur son extrême gauche, n'est pas moins effrayé, et titre dans son dernier numéro du 4 février sur « *L'offensive Tradi* ».

Et voilà que, depuis la récente visite à Rome du cardinal Vingt-Trois, faite en tant que président de la Conférence des Évêques, avec audience accordée par le Pape, le bruit court qu'il aurait fait pression auprès du Saint-Siège pour obtenir une « condamnation » par le cardinal Levada, Président de la Commission Ecclesia Dei, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, de l'insupportable activité des demandeurs de messes selon la forme extraordinaire.

Rien que ça ! Les vieilles foudres de Pie XI contre l'Action française, lancées aujourd'hui contre le Grec, Paix liturgique, Soutien-à-Thiberville, Le Forum catholique et *alii*.

Le cardinal Vingt-Trois n'a jamais caché qu'il ne comprenait pas les « complaisances » de Rome vis-à-vis du monde traditionnel. Avant la publication du Motu Proprio, il avait dit et répété en public et en privé, auprès de ses confrères et auprès des organes du Saint-Siège lors de chacun de ses voyages à Rome, que les messes traditionnelles offertes en France et notamment à Paris, étaient largement suffisantes pour répondre aux besoins ; et qu'en outre le public de ces célébrations était composé d'opposants latents à l'ecclésiologie de Vatican II, politiquement « maurrassiens », ayant constamment employé, par exemple à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Port-Marly dans le diocèse de Versailles, des moyens subversifs (et pour cause...) pour imposer leur prétendu droit au culte traditionnel. On dit même que, selon le langage parfois vert du cardinal, « *les demandeurs ne sont que des em...* » Et d'ajouter que, malheureusement, tout cela leur est finalement autorisé par le Pape.

Panique dans les presbytères de la capitale. Il faut dire que le climat du diocèse de Paris est très particulier. La forte personnalité du cardinal Lustiger a depuis longtemps éradiqué ou réduit au silence toute pensée déviante sur la gauche comme sur la droite. Spécialement chez les curés de Paris, hier tous lustigériens, aujourd'hui tous « vingtroisiens » comme un seul homme. Une gestion autoritaire, une aisance financière et humaine, ont permis d'opérer une homogénéisation étonnante (au moins en apparence), confortée par une autosatisfaction intellectuelle et sociale de caste diocésaine supérieure. Le conformisme habituel au monde clérical a fait le reste : à Paris, on a peur de sa peur dès l'instant qu'on s'avance sur des terrains hautement sensibles, comme ceux, par exemple, de la qualité de la théologie enseignée à l'École Cathédrale, du programme – pour le moins étonnant – des conférences de carême à Notre-Dame, et surtout de la demande de liturgie traditionnelle.

En ce domaine, le Motu Proprio de 2007, avec son cortège de demandes de laïcs, de démarches, de création de « groupes stables », de pétitions, de lettres ouvertes ou cachetées, de requêtes de tous ordres, a créé un climat extrêmement lourd, du fait du blocage systématiquement systématique du système archiépiscopal. La méfiance et la fermeture ont d'ailleurs donné une importance démesurée à une pression en fait modeste, mais insistante, c'est vrai, des demandeurs de liturgie traditionnelle.

Bien entendu, comme toutes les situations de cette espèce, celle-là n'existe que par l'autocensure de ceux que l'on n'ose pas appeler les « membres du parti », mais qui n'osent pas, eux, se comporter autrement. Il suffirait

qu'un seul curé parisien, un seul, dise tout bonnement : « Moi, j'obéis au Pape », pour que le château de cartes s'effondre. Mais aucun ne le fait. Et la pression monte, monte ! D'autant que l'état du monde clérical d'aujourd'hui fait que, même à Paris et en région

parisienne, il est très vulnérable du point de vue de l'opinion et qu'il a le plus grand mal à résister à ce « pouvoir des laïcs », reconnu paraît-il par Vatican II, mais qu'il abhorre dès lors que les laïcs en question ne sont pas suscités, formatés et aseptisés par l'institution. Internet, ses sites et ses forums, a d'ailleurs surmultiplié la puissance de la revendication liturgique traditionnelle par les laïcs qui ne sont pas du sérail. Le site [Periscopius](#) et ses semblables ne sont-ils pas dénoncés par *Golias* comme un véritable fléau qui « pourrit » l'Église de France, parce que – oui, c'est *Golias* qui le dit ! – ils « *multiplient les provocations et dénoncent de manière particulièrement odieuse* » les abus liturgiques ? Les évêques parisiens ont, quant à eux, les yeux rivés sur, et la pensée obsédée par, des groupes qui laissent croire – et c'est peut-être vrai ! – qu'ils sont écoutés par la nonciature et par Rome : [MotuParis14](#), [Paix liturgique](#), [Motu Proprio France](#), [Réuni-catho](#), [Dale](#), [Grec](#), [Le Pèlerinage de Chrétienté](#), [Dici](#), [le Forum catholique](#), [Osservatore Vaticano](#), votre serviteur de *Summorum Pontificum*, [Le Salon Beige](#), [Maximilien Bernard](#), [Radio Courtoisie](#), etc.

Puisqu'ils font de l'action de groupes (« groupes stables ») de pression, ce sont forcément des gens infréquentables.

Et, bien que laïcs non estampillés, ils voudraient « dialoguer » !

Au fil des mois, c'est une véritable psychose, un cauchemar les yeux ouverts – le MOTU PROPRIO !!! – qui s'est installé : les évêques seraient « traînés dans la boue » (= les sites et journaux favorables au Motu Proprio disent qu'ils n'obéissent pas au Pape) ; les « opérations commandos » (= la récitation d'un chapelet après la messe d'un curé qui n'avait pas voulu accorder une messe extraordinaire par peur de l'archevêque) seraient sur le point de se multiplier ; les curés seraient « harcelés » (= ils reçoivent les lettres des groupes stables qui demandent désespérément l'application du droit, à savoir des messes paroissiales extraordinaires). Et tout cela parce que le Pape leur en a donné la possibilité !

D'où le fait que le cardinal de Paris se tourne vers le Pape pour lui demander son aide... pour rester gallican. À vrai dire, le cardinal sait ce qu'il fait : même aussi peu romains que possible, les évêques restent les pivots de la divine constitution de l'Église. Ou bien Rome change ses évêques – ce qui prend du temps – ou bien, elle soutient ceux qu'elle a nommés. Ainsi les Congrégations romaines sont-elles fort embarrassées lorsque l'archevêque de Paris leur demande de prendre des distances avec ceux qui se disent plus catholiques que leurs évêques. Ces catholiques n'ont pas tort, pense le cardinal Préfet, mais ces évêques sont tout de même nommés par Rome... Alors que faire ?

Mgr Vingt-Trois sait d'ailleurs que cet embarras romain a des précédents et qu'un certain nombre de fois dans le passé, Rome a

fini par faire les gros yeux, par exemple, au cardinal Pitra ou aux catholiques intégraux parce ce qu'ils avaient été un peu trop vifs contre les évêques gallicans. Mais aujourd'hui, après quelques bonnes paroles au cardinal de Paris, on va y regarder à deux fois avant d'en faire plus :

– D'abord, parce que le cardinal Vingt-Trois n'est pas précisément le correspondant idéal pour le Saint-Siège dans un pays comme la France ;

– Ensuite, parce que, au beau milieu des discussions avec la FSSPX, le cardinal Levada, aussi peu au fait des problèmes français qu'il soit, n'a pas besoin d'une longue explication pour comprendre l'effet désastreux de repoussoir que produirait sur les tradis « du dehors » un gage donné par Rome au Président de la Conférence épiscopale contre les tradis « du dedans » ;

– Enfin, parce que l'on sait, de l'autre côté du Tibre, que le poids du traditionalisme de tous poils et de toutes plumes est plus important, en proportion, dans notre douce France que partout ailleurs. Les traditionnels font partie intégrante du « nouveau catholicisme » français : c'est comme ça ! En somme, le cardinal Vingt-Trois voudrait faire condamner ceux qui ont été parmi les artisans de l'énorme succès de la messe du Pape aux Invalides en 2008. Mais les Romains de la Curie ne sont pas fous comme ceux d'Astérix.

Que va donc faire Rome ? La Curie du pape sait jouer à merveille depuis les siècles des siècles sur tous les claviers et les registres de l'orgue diplomatique. Elle use donc d'abord du procédé habituel en pareil cas... celui dont le présent article est le bénéficiaire : la distillation d'une rumeur. On fait circuler sous le manteau (et du coup aujourd'hui sur Internet) l'information que le cardinal André Vingt-Trois fait appel à Rome contre les demandeurs de messes extraordinaires. On espère, par le fait, que lesdits demandeurs se calmeront peut-être un peu tout seuls. Pas trop quand même, parce qu'il faut qu'ils maintiennent la pression. Et puis après, on avisera.

Ah oui, j'oubliais de dire que le cardinal-archevêque de Paris, Président de la Conférence épiscopale, qui a reçu sur son bureau une trentaine de demandes très sérieuses de célébrations dominicales dans les paroisses de Paris, n'en a seulement accordé que deux en vertu du Motu Proprio de 2007.

Deux ? C'est beaucoup dire. Plus exactement, une à Ste-Jeanne-de-Chantal, à... midi ; et une à N-D du Travail... à 18h et seulement trois dimanches sur quatre. Merveilleuse « obéissance » au Pape du cardinal de Paris. Lequel, voudrait, lui, être obéi dans sa désobéissance et sans discussion. Avec l'appui

du Pape, par-dessus le marché !